

Bilan de baguage de la halte migratoire postnuptiale sur le marais de Moïsan en 2011

Stéphan TILLO

INTRODUCTION

Le site du marais de Moïsan, sur la commune de Messanges dans les Landes, a été choisi pour étudier la migration postnuptiale par le baguage au regard de l'intérêt ornithologique déjà pressenti (suivi personnel régulier par l'observation visuelle depuis 2007), de la présence d'habitats très favorables à l'avifaune (marais et étang) et de la localisation géographique stratégique pour les migrateurs, en arrière dune du littoral atlantique aquitain.

Le baguage nous permet de recueillir des informations sur le statut physiologique des migrateurs (masse, taux de réserves adipeuses...) et sur les détails de la migration (sexe et âge-ratio, renouvellement des individus et durée de séjour...). Le nombre d'espèces et les effectifs capturés peuvent être très élevés, ce qui nous permet de collecter un volume important d'informations. Les opérations de capture sont effectuées dans le cadre d'un programme de "Halte Migratoire", déposé auprès du Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (CRBPO – Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris) : la structure porteuse du projet est l'Observatoire d'Intérêt Scientifique et Ornithologique (association OISO).

MATÉRIEL ET MÉTHODE

Pour cette première année de suivi, 29 matinées de captures et 7 opérations au crépuscule (capture au dortoir) ont été réalisées de fin août à fin octobre 2011, avec une fréquence de 2 à 3 opérations par semaine. Le dispositif de capture était constitué au maximum de 9 filets japonais de 12 mètres de long chacun, soit 108 mètres au total. Il était placé dans la végétation haute (phragmitaie avec arbustes) en bordure d'un canal alimentant le sud du marais, ainsi que dans la partie inondée du marais où la végétation est plus basse (scirpaie avec quelques saules isolés). Dans ce dernier cas, les filets étaient plus bas pour limiter la visibilité du dispositif par les oiseaux. Aucune repasse (système diffusant le chant des espèces ciblées pour les attirer) n'a été utilisée pour l'avifaune migratrice, excepté en octobre pour capturer spécifiquement les Rémiz pendulines *Remiz pendulinus* et les Bruants des roseaux *Emberiza schoeniclus* (en dortoir pour ces derniers).

RÉSULTATS

Au total, 1580 oiseaux appartenant à 39 espèces différentes ont été capturés (Tableau 1). Ces captures se répartissent en 1469 baguages et 111 contrôles (recaptures d'individus déjà bagués). Parmi ces derniers, 103 avaient été bagués sur le site (autocontrôles) et permettent de mesurer par exemple l'évolution de la masse durant le séjour sur le marais. Huit contrôles concernent donc des oiseaux bagués à l'extérieur du site. Ils proviennent de 5 pays différents, y compris la France, et concernent 4 espèces :

- Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* : 1 individu bagué 27 jours plus tôt dans le nord de la France (Pas-de-Calais, commune de Wissant, lieu-dit « Marais de Tardinghen-



Marais de Moïsan, vue sur le canal (photo S. TILLO).

Est », bagueur Julien LAIGNEL), 1 individu bagué en Belgique et 1 individu bagué aux Pays-Bas ;

- Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* : 1 individu bagué en Allemagne (centre de baguage référent : Hiddensee) ;
- Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* : 1 individu bagué en Belgique ;
- Rémiz penduline *Remiz pendulinus* : 1 individu bagué en Belgique et 1 individu bagué en Allemagne (centre de baguage référent : Radolfzell)
- Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* : 1 individu bagué en Grande-Bretagne.

Le suivi a permis de mettre en évidence des tendances sur la fréquentation du site par les migrateurs, avec 5 espèces majoritaires parmi les captures :

- Pouillot véloce : 311 captures soit 19,7% de l'effectif total ;
- Rousserolle effarvatte : 244 captures soit 15,5% ;
- Bruant des roseaux : 222 captures soit 14% ;
- Rougegorge familier *Erithacus rubecula* : 180 captures soit 11,4% ;
- Fauvette à tête noire : 116 captures soit 7,3%.

D'autres espèces, moins abondantes mais assez rares dans la région Aquitaine et remarquables, ont également été capturées :

- Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola*, espèce rare en France : 18 captures ;
- Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*, espèce peu commune en France : 17 captures ;
- Mésange noire *Periparus ater*, espèce peu commune en plaine dans la région : 1 capture ;

Tableau 1 – Bilan du camp de baguage des marais de Moïsan. Les contrôles (capture d'un oiseau déjà bagué, à Moïsan ou ailleurs) sont présentés d'après leur origine géographique.

Codes : FRP = France ; BLB = Belgique ; NLA = Pays-Bas ; DEH = Allemagne - Hiddensee ; DER = Allemagne Radolfzell ; GBT = Grande-Bretagne.

Espèces	Nbre de baguages	Nbre de contrôles par origine						Total contrôle	Total (bag. + cont.)
		FRP	BLB	NLA	DEH	DER	GBT		
Phragmite aquatique	9	9						9	18
Phragmite des joncs	31	6						6	37
Rousserolle effarvate	234	8	1	1				10	244
Mésange à longue queue	22	4						4	26
Martin-pêcheur d'Europe	7	1						1	8
Chardonneret élégant	1								1
Grimpereau des jardins	1								1
Bouscarle de Cetti	23	30						30	53
Cisticole des joncs	13	3						3	16
Bruant des roseaux	220	1			1			2	222
Rougegorge familier	164	16						16	180
Gobemouche noir	13								13
Pinson des arbres	1								1
Bécassine des marais	2								2
Hypolaïs polyglotte	2								2
Torcol fourmilier	1								1
Locustelle tachetée	8								8
Rosignol philomèle	3								3
Gorgebleue à miroir	15	2						2	17
Traquet motteux	1								1
Mésange noire	1								1
Mésange bleue	27	17						17	44
Mésange charbonnière	8	1						1	9
Rougequeue à front blanc	2								2
Pouillot véloce	308	2	1					3	311
Pouillot fitis	80	1						1	81
Marouette ponctuée	1								1
Accenteur mouchet	28								28
Râle d'eau	6								6
Roitelet à triple bandeau	1								1
Rémiz penduline	30	1	1			1		3	33
Tarier des près	5								5
Tarier pâtre	7	1						1	8
Fauvette à tête noire	115						1	1	116
Fauvette des jardins	10								10
Fauvette grisette	57								57
Troglodyte mignon	4	1						1	5
Merle noir	2								2
Grive musicienne	6								6
Total	1469	104	3	1	1	1	1	111	1580

- Marouette ponctuée *Porzana porzana*, espèce rare en France : 1 capture ;
- Rémiz penduline *Remiz pendulinus*, espèce rare en France : 33 captures.

Parmi ces espèces, la plus remarquable est le Phragmite aquatique dont 9 individus ont été bagués (1 adulte et 8 individus de première année). Cette espèce, uniquement migratrice en France et très rare en Aquitaine, est en danger sur ses sites de nidification en Europe de l'Est. Il s'agit d'un passereau mondialement menacé. Cependant, le littoral du nord et de l'ouest de la France constitue un axe historique majeur pour la migration et la halte migratoire de cette espèce passant l'hiver en Afrique tropicale et qui fréquente principalement les zones de marais lors de sa migration. Sur le site, 6 individus ont été contrôlés (recapture des individus déjà bagués), totalisant 9 contrôles (certains individus ont été contrôlés à deux ou trois reprises) ; le stationnement sur le marais de Moïsan s'étale de 1 à 7 jours (durées calculées d'après le temps écoulé entre les première et dernière captures d'un même individu, méthode sous-évaluant la durée réelle du stationnement). La période de capture en 2011 (fin août à fin octobre) ne correspondait pas au pic habituel de migration de cette espèce qui migre surtout de mi-août à début septembre. Malgré tout, le passage s'est étalé assez tard cette année avec une dernière capture le 13/10/2011 et une observation sur site d'un oiseau non bagué le 14/10/2011.

CONCLUSION

Au regard des résultats obtenus en 2011 et des potentialités d'accueil pour certaines espèces remarquables, nous envisageons pour l'année 2012 de mettre en place, avec l'aide de Philippe LEGAY, un suivi par le baguage du 12 août au 1^{er} septembre 2012, en continu (sauf mauvaises conditions météorologiques). Le protocole « Halte migratoire » sans usage de repasse sera mis en place, pour mieux étudier l'intérêt du site pour le stationnement et le passage des oiseaux migrateurs, notamment du Phragmite aquatique.

REMERCIEMENTS

Bagueurs : S. TILLO (responsable du site) et P. LEGAY. **Aides bagueurs** : A. DELAPRE, G. BLAKE, G. AMIRAULT, J. DE-REINACH-HIRTZBACH, L. GOYENECHÉ, M. MOULIS, M. STANNARD, N. LEGRAND, P. LESCLAUX, S. TARDY, T. PICHILLOU, V. COUANON et Y. BOURULLEC. Un grand merci à J.-M. LAPIOUS pour ses encouragements à mettre en place ce suivi en dépit de la date tardive de démarrage, à P. URBINA-TOBIAS pour son soutien et les échanges d'idées concernant le site, à G. VIVES pour son aide à l'élaboration de ce document, à l'association Observatoire d'Intérêt Scientifique et Ornithologique (OISO) pour s'être impliquée dans la convention de Halte Migratoire, au CRBPO pour son efficacité à fournir des bagues rapidement et à traiter les envois de données, à la Mairie de Messanges pour nous avoir autorisés à utiliser le site de l'Étang de Moïsan ainsi qu'à l'ensemble des chasseurs gérant et utilisant ce site, pour l'intérêt porté à ce travail et le respect qu'ils ont exprimé.

Stéphane TILLO : 7 impasse des mimosas, 40660 Messanges